FRC 4l. 29965

29965

CONVENTION NATIONALE.

COMPTE RENDU

Case FRC 13072

PAR ROUBAUD,

REPRÉSENTANT DU PEUPLE,

Conformément au décret du 21 Nivôse.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

RECETTES.

JE partis, avec mon collègue Despinassy, pour les départemens du Var et des Alpes-Maritimes, le 15 mars de l'an premier de la République française, après avoir reçu à la trésorerie nationale la somme de neuf mille livres, ci . . . . . 9,000 liv.

Ensuite je reçus de mon collègue Barras la somme de deux mille livres, ci 2,000

Je reçus enfin du trésorier du district de Marseille la somme de trois mille livres, ci. 3,000

Total . . . . . 14,000 liv.

DÉPENSES.

Les dépenses de ma mission, avec mon collègue Despinassy, se montent à la somme de six mille cinq cent cinquante livres, ci . . . . . 6,550 liv.

Après notre séparation, j'ai dépensé, pour le temps que j'ai resté dans les départemens méridionaux, et pour mes frais de voyage de ces départemens à Paris, où j'arrivai dans le mois de brumaire de l'an 2 de la République française, trois mille deux cents quarante-cinq livres, ci 3,245

Total des dépenses. . . . . 9,795 liv.

Restant. . . . . 4,205 liv.

Bureau des mandats.

Je soussigné, secrétaire commis de la Convention nationale au bureau des mandats, reconnois avoir reçu, au nom des citoyens commissaires-inspecteurs de la salle, du citoyen Roubaud, représentant du peuple près l'armée d'Italie, etc., la somme de 4,205 livres, restante de celle de 14,000 livres prise pour les frais de cette commission.

Paris, le 4 ventôse, l'an 2 de la République française une et indivisible.

Signé, PETITVIENET.

Je n'ai reçu aucune contribution.

Nous invitâmes, mon collègue Despinassy et moi, les citoyens à soulager les familles des défenseurs de la patrie, en attendant l'exécution de la loi qui a pourvu à leurs besoins. Nous défendîmes aux municipalités, sous

leur responsabilité, d'établir ou de laisser établir des taxes révolutionnaires.

Le jour où mon collègue Despinassy et moi partîmes de Paris, le propriétaire de la voiture avoit reçu 400 liv. Le reste du louage lui a été payé après mon retour, sur un mandat des inspecteurs du palais national.

Signé, ROUBAUD.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Germinal, an III.